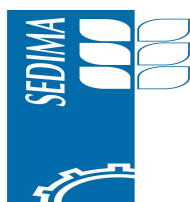


INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE RENNES

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTIONNAIRE DES ENTREPRISES DE L'AGRO-EQUIPEMENT

Diplôme national – bac+3 – en alternance

EN PARTENARIAT AVEC *



APRODEMA



OBJECTIFS ET PUBLICS CONCERNÉS

L'objectif de cette licence est de proposer aux entreprises de la filière agroéquipement (concessionnaires, distributeurs, loueurs, réparateurs, ainsi qu'aux Entreprises de Travaux Agricoles) des professionnels compétents et motivés. Une enquête conduite par l'APECITA (Association Pour l'Emploi des Cadres Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture) **confirme que pour les offres d'emploi de ce secteur, le niveau BTS est désormais jugé insuffisant.**

Cette licence a pour enjeu de former les cadres intermédiaires et des repreneurs d'ETA (niveau 2 de certification) en leur donnant des compétences managériales transversales, complémentaires de leur formation initiale souvent technique et/ou scientifique, leur permettant de prendre la responsabilité d'un projet ou simplement d'être en mesure d'intégrer les contraintes économiques, financières, juridiques et commerciales dans l'exercice de leurs différentes missions.

L'AGRO-EQUIPEMENT : DES METIERS D'AVENIR

- administration des ventes,
- responsable de magasin, Chef d'atelier,
- responsable pièces/libre service,
- responsable garantie,
- assistant chef de produit,
- inspecteur des ventes,
- animateur de réseau,
- responsable de base ou de succursale,
- entrepreneur de travaux agricoles,
- enseignant/formateur,
- rédacteur en machinisme agricole...

La formation s'adresse :

- à des salariés, titulaires d'un Bac+2, exerçant de préférence des fonctions dans le secteur de l'agroéquipement, ou désirant orienter leur carrière professionnelle vers ce secteur d'activité.

Les personnes en recherche d'emploi sont également concernées.

La validation des acquis est possible, soit pour accéder et suivre la Licence, bien que n'ayant pas le titre requis (décret de 1985), soit pour obtenir tout ou partie de la Licence par VAE (décret de 2002).

L'organisation modulaire hebdomadaire permet de :

- **capitaliser, suivre et valider la licence sur plusieurs années,**
- **suivre un ou des modules au choix indépendamment de toute inscription universitaire.**

- à des étudiants titulaires d'un BTSA - Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation (ACSE), BTSA - TC option agrofourniture, BTSA Génie des Equipements Agricoles (GDEA), BTSA - production animale et production végétale, BTS agroéquipement, BTS industriels, DUT secondaires et tertiaires, L2 Sciences et Technologie, L2 Sciences Economie et Gestion, qui souhaitent acquérir les concepts et les outils de gestion d'une entreprise de la filière agroéquipement.

Intervenants

- Enseignants de l'Université de Rennes 1
- Professionnels du secteur de l'agroéquipement, et de la gestion
- Formateurs du Centre de formation Technique par Alternance (CFTA) de Montfort/Meu
- Formateur de la station agromachinisme des Cormiers (Chambre d'agriculture de Rennes)

CONDITIONS D'ACCÈS

Le recrutement est effectué sur dossier et entretien avec les responsables pédagogiques de l'IUT, des professionnels du secteur de l'agroéquipement et un représentant des Maisons Familiales et Rurales

Pour salariés ou demandeurs d'emploi, un entretien préalable est conseillé avec le responsable de la formation pour valider les objectifs du candidat avec ceux de la formation dès le début du projet de formation

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

La formation se déroule en alternance à raison de 16 semaines de formation représentant 566 heures à l'IUT (430 heures d'enseignements et 136 heures de projet tuteuré) et 30 semaines en entreprise.

L'alternance est adaptée aux activités saisonnières du secteur de l'agro équipement

La formation s'appuie sur un choix de méthodes pédagogiques où le travail en équipe et la valorisation des expériences de chacun des stagiaires complètent le face à face pédagogique.

Un accent particulier est mis sur les applications professionnelles tout au long de l'année

L'alternance se déroule dans une entreprise du secteur de l'agroéquipement (constructeurs, concessionnaires, distributeurs, et ETA).

Les salariés, peuvent réaliser leur mission au sein de leur entreprise.

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE)

Le volume horaire global (cours + projets tuteurés) est de 560 heures (hors stage)

La licence professionnelle est constituée de 8 unités d'enseignement réparties comme suit :

UE	Modules	Durée (h)
UE1	Spécialisation professionnelle agroéquipement, agronomie et étude des sols (ECTS* 3)	40
	- dont histoire du machinisme	
UE2	Communication (ECT 8)	88
	- Anglais courant et professionnel (documentation technique) (34h) - Outils informatiques et systèmes relationnels (30h) - Communication interne et animation (24h)	
UE3	Environnement économique et juridique (ECTS 7)	62
	- Environnement macro-économique et analyse de la filière agroéquipement (16h) ➤ économie du machinisme - Droit des contrats d'affaires, droit des sociétés droit du travail (46h) ➤ contrat de concession et conformité des matériels	
UE4	Management de l'entreprise et de ses ressources humaines (ECTS 8)	75
	- Gestion de la qualité (14h) - Management opérationnel, gestion de projet (31h) - management des ressources humaines (30h) ➤ recrutement ➤ administration de la paie	
UE5	Marketing et techniques commerciales (ECTS5)	66
	- Marketing (24h) - Techniques commerciales adaptées (42h)	
UE6	Gestion comptable et financière (ECTS 9)	93
	- Comptabilité et analyse financière, calculs financiers et financement des matériels (41h) ➤ documents de synthèse des concessions et des ETA - Comptabilité et contrôle de gestion (24h) ➤ calcul des coûts de mécanisation - Simulation de gestion, jeux décisionnels (14h) - Droit fiscal appliqué (14h)	
UE7	Projet tuteuré (ECTS 8) et méthodologie	136
	➤ En liaison avec une problématique de la filière agroéquipement ➤ Soutenance en présence des professionnels du secteur	
UE8	Stage 30 semaines (ECTS 12)	
	➤ Rapport d'étude sur les missions proposées par l'entreprise ➤ Soutenance en présence des professionnels du secteur	

*ECTS : European Credit Transfert System

Des visites d'entreprises et des salons professionnels viennent renforcer la formation.

MODALITÉS PRATIQUES

Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise d'accueil, sous la forme d'un **contrat de professionnalisation** pour les étudiants en poursuite d'études et les demandeurs d'emploi.

Les salariés peuvent être pris en charge par le **plan de formation de leur entreprise (la période de professionnalisation et le DIF peuvent aussi être mobilisés)** ou le **Congé individuel de Formation (CIF)**.

Les demandeurs d'emploi ne pouvant bénéficier d'un contrat de professionnalisation, pourront obtenir le statut de stagiaire de la formation professionnelle durant la formation et le stage et continuer à bénéficier de leurs allocations chômage (sous réserve de leurs droits). Pour la prise en charge des frais de la formation, le dispositif Chèque Formation peut être sollicité auprès du Conseil Régional de Bretagne (plafonné à 3050 €) ou de la Région d'origine avec l'accord du Pôle Emploi. Dans ce cas, l'entreprise prend en charge le complément des frais de la formation.

Les salariés et demandeurs d'emploi) sont incités à contacter l'IUT dès le début de leur projet de formation (02 23 23 42 86)

Date limite de dépôt dossier de candidature : 31 mai 2012

Entretiens de recrutement : 18/19 juin 2012

Rentrée entreprise : 10 septembre 2012

Rentrée IUT : 7 octobre 2012

ATELIERS DE TECHNIQUES DE RECHERCHE DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

L'IUT propose des ateliers d'un jour animés par des professionnels pour vous aider à trouver l'entreprise.
Renseignements et inscriptions sur <http://www.iutren.univ-rennes1.fr/SFCA/AtelierCandidats/>.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Service Formation Continue et Alternance - IUT de Rennes <http://www.iutren.univ-rennes1.fr>

3, rue du Clos Courtel - BP 90422 - 35704 Rennes Cedex 7

Tél. 02 23 23 40 68 – Fax 02 23 23 42 82

Chargée de mission conseil/recrutement :

fabienne.bradane@univ-rennes1.fr

Assistante de formation :

elisabeth.mahe@univ-rennes1.fr

Responsables pédagogiques :

bernard.gibet@univ-rennes1.fr



* **SEDIMA** : Syndicat national des Entreprises de service et Distribution du Machinisme Agricole,

* **APRODEMA** : Association PROfessionnelle de Développement de l'Enseignement de Machinisme Agricole et des agro-équipements.,

* **MFR** : Maisons Familiales Rurales